

Convention du 20 juin 1956 sur le recouvrement des aliments à l'étranger

RS 0.274.15; RO 1977 1910

Champ d'application le 8 novembre 2006, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A) Déclaration de succession (S)	Entrée en vigueur
Kirghizistan	27 mai 2004 A	26 juin 2004
Libéria	16 septembre 2005 A	16 octobre 2005
Moldova*	24 juillet 2006 A	23 août 2006
Monténégro	23 octobre 2006 S	3 juin 2006
Seychelles*	1 ^{er} novembre 2004 A	1 ^{er} décembre 2004
Ukraine	19 septembre 2006 A	19 octobre 2006

* Réserves et déclarations

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies : <http://untreaty.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1977 1918, 1985 1471, 1987 711, 1990 715 et 2004 2517.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.eda.admin.ch/eda/f/home/foreign/intagr/database.html>).

